



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

RN 137

Question écrite n° 80817

### Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la nécessité et l'urgence à réaliser la bretelle complémentaire de l'échangeur d'Héric sur l'axe Nantes-Rennes (RN 137). Cet ouvrage est inscrit depuis plusieurs années au contrat de plan État-région. Les collectivités locales, la région mais aussi le département se sont engagés financièrement pour engager la réalisation de cet ouvrage indispensable pour des questions de sécurité et d'environnement. Il lui demande si l'État peut préciser le calendrier de réalisation de cet ouvrage attendu avec impatience par la population.

### Texte de la réponse

La réalisation de la bretelle complémentaire de l'échangeur d'Héric permettra de rendre possibles tous les mouvements d'échanges entre l'axe Nantes - Rennes et le secteur d'Héric. Les autorisations de programme d'un montant de 610 000 euros ont été affectées et permettent de réaliser intégralement ce projet. Les appels d'offres ont été lancés en 2005 et les marchés sont en cours de finalisation. Les travaux vont débuter au 1er trimestre 2006 pour une durée totale de cinq mois.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 80817

**Rubrique :** Voirie

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** transports, équipement, tourisme et mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 décembre 2005, page 11478

**Réponse publiée le :** 21 février 2006, page 1942